

# AFRIQUE : INDICE D'INTERFÉRENCE DE L'INDUSTRIE DU TABAC 2020

En 2019, quatre pays (Kenya, Afrique du Sud, Tanzanie, Ouganda) ont participé à l'enquête et en 2020, cinq nouveaux pays (Éthiopie, Ghana, Mozambique, Nigeria, Zambie) ont rejoint l'enquête, portant le total à neuf.



**Afrique du Sud**  
Plus avancé



**Kenya**  
Moins avancé

## L'industrie du tabac tend un piège à de hauts responsables gouvernementaux par le biais d'activités de RSE



**Afrique du Sud** – Bien que la loi sur le contrôle des produits du tabac interdise les contributions de l'industrie du tabac à la RSE, celle-ci trouve des moyens de mener ses activités par l'intermédiaire d'ONG qui réalisent des programmes dans des centres éducatifs.

**Nigeria** – BAT a mis en place un programme de RSE de 1,8 million de dollars (2018 - 2022) approuvé par le ministère de l'agriculture, qui consiste en 180 programmes dans 36 États, destinés aux petits exploitants agricoles.

**Zambie** – L'industrie du tabac a mené des programmes de RSE en construisant des cliniques, des écoles, des forages qui bénéficient d'une large couverture médiatique.

**Tanzania** – Des fonctionnaires du gouvernement et des membres du parlement participent aux activités de RSE et félicitent l'industrie pour ses contributions.

## Il y a un manque de transparence lorsque les gouvernements traitent avec l'industrie du tabac

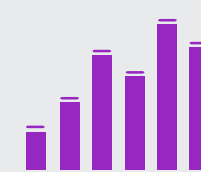


**Afrique du Sud** – Le gouvernement ne divulgue pas ses interactions avec l'industrie du tabac. En revanche, le gouvernement accepte l'aide de l'industrie du tabac que celle-ci rend publique lorsqu'elle annonce son partenariat avec le gouvernement, comme la campagne de nettoyage « beach clean-up campaign » au Cape Town.

**Nigeria** – La loi antitabac 2015 du Nigeria et les dispositions réglementaires de 2019 prévoient la transparence dans les relations avec l'industrie du tabac. Cependant, il y a un problème de mise en œuvre.

**Ouganda** – Lorsque BAT Uganda a remis sa lettre au ministère du commerce, cela n'a pas été fait de manière transparente.

## L'industrie du tabac bénéficie de son ingérence



**Ethiopie** – Le Cabinet du Premier ministre a reconnu que l'industrie du tabac était un contribuable loyal et important. Le faible niveau d'imposition est dû au fait que le ministère des finances n'impose pas les droits d'accise requis, citant comme raison le commerce illicite du tabac.

**Ghana** – L'industrie du tabac s'est vue accorder un délai maximum de 18 mois pour mettre en œuvre les avertissements sanitaires illustrés, contrairement à d'autres pays. En 2018, le gouvernement a annoncé une interdiction de l'utilisation de la shisha qui n'a toujours pas été mise en œuvre.

**Mozambique** – L'industrie du tabac bénéficie d'une exonération des droits d'exportation afin d'encourager l'industrie locale du tabac.

**Tanzanie** – Le retard de plusieurs années dans l'adoption de la loi antitabac a profité à l'industrie du tabac.

## L'industrie du tabac s'ingère dans l'élaboration des politiques



**Ethiopie** – « Japan Tobacco International » est autorisé à faire des commentaires en dessous de toute loi relative au tabac.

**Nigeria** – L'industrie du tabac siège à l'organisme de normalisation qui détermine les normes des produits du tabac.

**Zambie** – L'ingérence de l'industrie du tabac a retardé l'adoption de la loi antitabac depuis 2009.

## Des interactions superflues avec l'industrie du tabac pourraient amener les autorités à faire la promotion de cette dernière



**Tanzanie** – Le Président a inauguré une usine de cigarettes, reconnaissant que l'industrie du tabac offre des emplois et un marché aux agriculteurs.

**Zambie** – En 2019, le ministre des finances a inauguré une usine de fabrication de cigarettes pour BAT en parlant positivement de son investissement.

## Les gouvernements collaborent avec l'industrie du tabac



**L'Éthiopie** et le **Mozambique** ont conclu un protocole d'accord avec l'industrie du tabac, ou un groupe a été parrainé par celle-ci, pour lutter respectivement contre la contrebande et le travail des enfants.

## Les pays font des efforts pour réduire les conflits d'intérêts



**Kenya** – La loi antitabac du Kenya exige que toute affiliation à l'industrie du tabac par un membre du conseil de lutte antitabac soit déclarée afin de déterminer tout conflit d'intérêt.

## Les gouvernements peuvent se protéger contre l'ingérence de l'IDT



**Ethiopie** – Il existe un code de conduite pour toutes les interactions entre les fonctionnaires et l'industrie du tabac. Toutes les interactions sont documentées.

**Ghana** – Il n'existe pas de procédure ou de code de conduite pour guider les fonctionnaires dans leurs interactions avec l'industrie du tabac. Il n'existe pas non plus de programme régulier pour sensibiliser les organismes gouvernementaux sur l'article 5.3.

**Ouganda** – La loi antitabac de l'Ouganda exige la divulgation des réunions avec l'industrie du tabac. Toutefois, la procédure de divulgation des comptes rendus de toute interaction avec l'industrie du tabac et ses représentants n'a pas été appliquée de manière efficace.

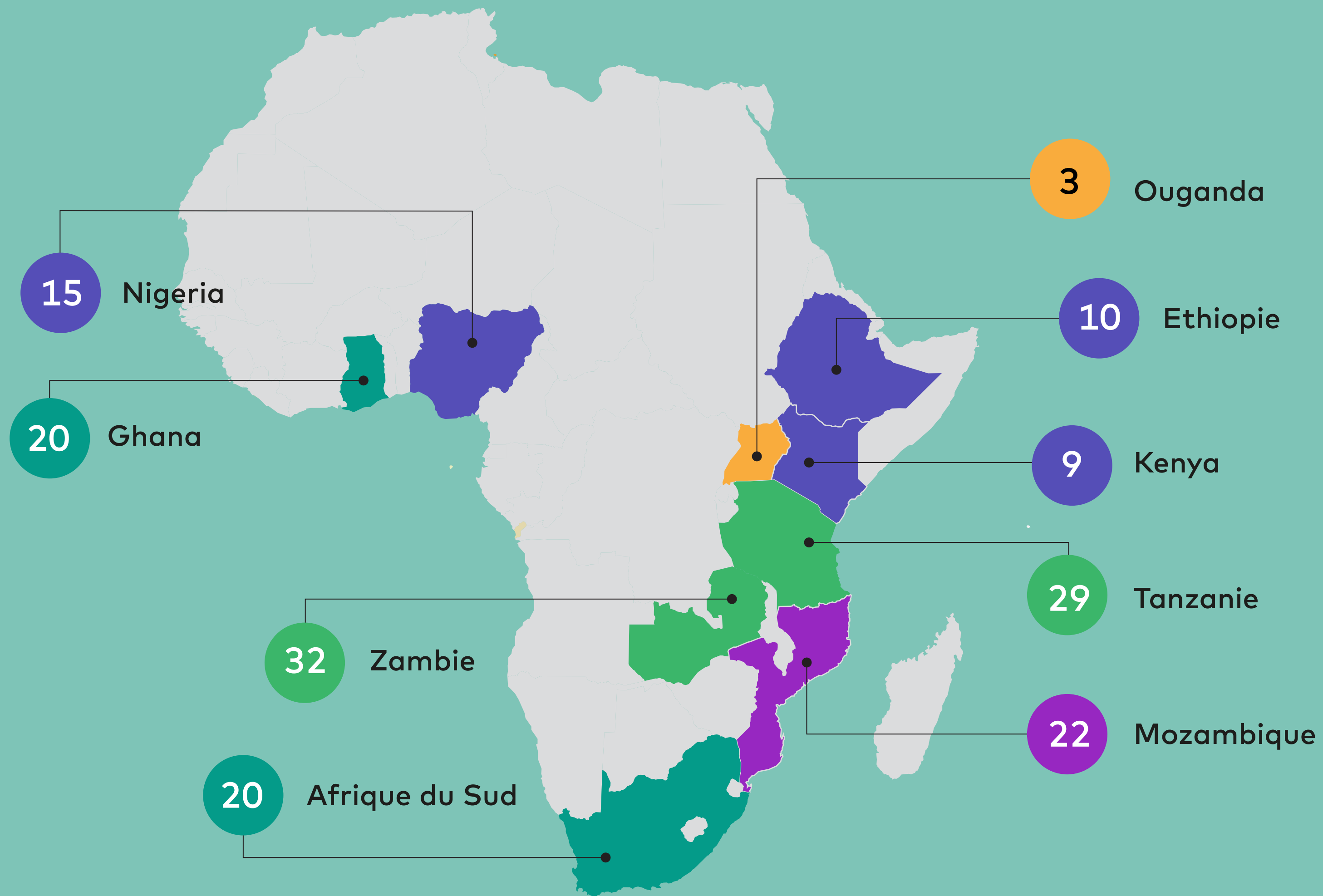
## Recommandations

- Protéger l'élaboration des politiques contre l'ingérence de l'industrie du tabac.
- Dénormaiser et interdire les activités de RSE liées au tabac.
- Limiter les interactions avec l'industrie du tabac aux seules activités strictement nécessaires et assurer la transparence de toutes les interactions.
- Mettre en place une procédure d'enregistrement de toutes les interactions avec l'industrie du tabac.
- Appliquer un code de conduite pour guider les fonctionnaires du gouvernement dans leurs interactions avec l'industrie du tabac.



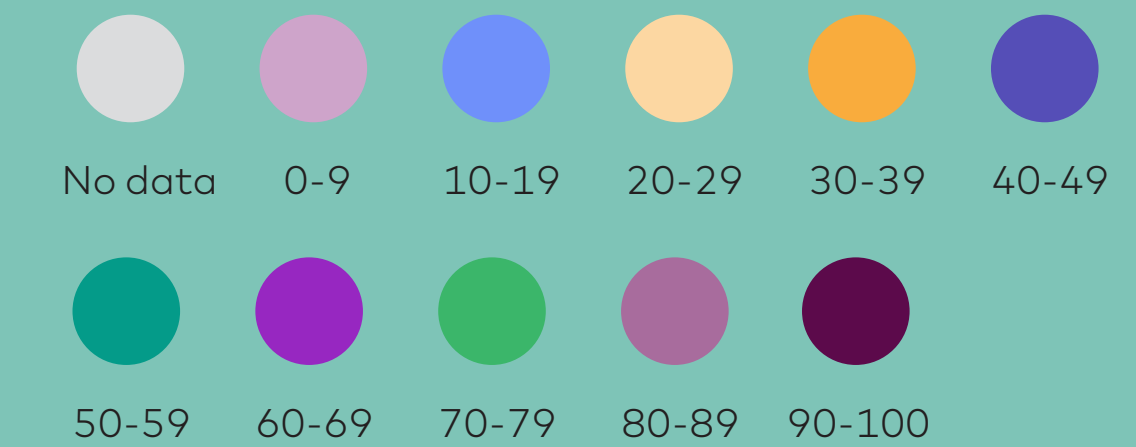
A GLOBAL TOBACCO INDUSTRY WATCHDOG





Les chiffres reflètent le classement des pays dans l'indice mondiale

Plus le score est bas, meilleur est le classement



Le Global Center for Good Governance in Tobacco Control (GGTC), partenaire STOP, a utilisé les rapports de la société civile sur l'influence de l'industrie du tabac de 57 pays qui couvrent environ 80 % de la population mondiale. L'indice d'ingérence de l'industrie mondiale du tabac est une enquête visant à déterminer la manière dont les gouvernements protègent leurs politiques de santé publique contre les intérêts commerciaux et les intérêts particuliers de l'industrie du tabac, comme l'exige la Convention-cadre de l'Organisation mondiale de la santé pour la lutte antitabac (CCLAT). Lisez le rapport complet à l'adresse suivante : [www.exposetobacco.org](http://www.exposetobacco.org). Des rapports détaillés par pays et d'autres outils sont disponibles à l'adresse [www.globaltobaccoindex.org](http://www.globaltobaccoindex.org).



A GLOBAL TOBACCO INDUSTRY WATCHDOG

